

PAR COURRIEL

Le 10 février 2016

**Objet : Demande d'accès aux documents concernant une propriété située au 144,
route du Président-Kennedy à Saint-Henri**

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 9 février 2016, concernant l'objet précité.

Le document visé par votre demande est accessible. Il s'agit de :

1. Rapport d'Urgence-Environnement du 1^{er} novembre 2013, 11 pages.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par :

Sylvie Lessard
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

Sainte-Marie
675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8000, poste 226
Télécopieur : 418 386-8080
Courriel : sylvie.lessard@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Québec
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7
Téléphone : 418 644-8844
Télécopieur : 418 646-1214

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-13-19068-01

T-12- 2013-11-01 - 300847392

Date événement: 2013-11-01 Heure événement: 06:15

No ville: 19068

Organisme imp: PHOENIX SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Tel organisme: 4188820014

Adr organisme: 144 ROUTE DU PRÉSIDENT KENNEDY

Poste:

Ville organisme: SAINT-HENRI

Code postal: G0R 3E0

Endroit événement: 144 ROUTE DU PRÉSIDENT KENNEDY

Ville événement: SAINT-HENRI

Produit en cause: HUILES USÉES

État du Produit: LIQUIDE

Classe:	3
ONU:	

Quantité: LITRES

Impliqué: 20000

Déversé: 20000

Récupéré:

SECTEUR: MIXTE RURAL RÉSIDENTIEL

IMPACT: COURS D'EAU, AIR, SOL

TYPE D'ÉVÉNEMENT: INCENDIE

Nb photo: 12

SOMMAIRE: LE 2013-11-01, UN INCENDIE CAUSE UN DÉVERSEMENT CHEZ PHEONIX SERVICES ENVIRONNEMENTAUX. DES HUILES USÉES ET DES SOLVANTS SONT IMPLIQUÉS

Signalé: BRUNO CARON

Retour appel: 06:45

Organisme: SERVICE INCENDIE ST-HENRI

Téléphone: 4188828338

Date: 2013-11-01

PERSONNES PRÉSENTE SUR LES LIEUX

Sortie: OUI

Heure arrivée: 07:00

Environnement:

Heure départ: 20:30

Org impliqué: PHOENIX SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Temps total:

Municipale:

Nbs sortie: 5

Autres: SQ,HQ,MTQ,SERVICES INCENDIES, QUALINET ENVIRONNEMENT

Catégorie: 2

Transféré: IND

46,680962

-71,086769

Signature: _____

Date: _____

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-13-19068-01

T-12-2013-11-01 - 3E+

Rapport détaillé:

2013-11-01:

Il n'a pas été possible d'évaluer la quantité de matière dangereuse déversée. Toutefois, il est probable que la majeure partie ait été incendiée.

Voir le rapport détaillé.

X:\DOCUM\CCEQ\Urgence\Rapports détaillés, notes, compte-rendu 12\Rapports 2013-2014\Phoenix
Environnement (St-Henri) 2013-11-01\ rapport détaillé

Signature: _____

Date: _____

Référence : T-12-2013-11-01-01

SAGO : 300847392

2013-11-01 :

À 6h34, le COG m'informe d'un incendie au 144 route du Président-Kennedy. Il s'agit de la compagnie Phoenix Services Environnementaux. Une entreprise où des matières dangereuses sont entreposées.

J'appelle M. Bruno Caron, Chef Pompier pour la municipalité de Saint-Henri. Il m'informe que l'incendie fait rage depuis environ 6h00 AM. Il m'informe qu'il y aurait de grosses explosions dues aux produits entreposés à cet endroit. Il mentionne qu'il y a des huiles usées, des solvants, de l'acétone et du « tyner » à cet endroit. M. Caron mentionne aussi que la fumée est très intense, il demande l'assistance du TAGA.

Le chef pompier me mentionne aussi qu'il y a quelques résidences évacuées. Ceux qui se retrouvent en face de l'entreprise. De plus, il mentionne que les eaux d'extinction causeraient un déversement dans le cours d'eau longeant l'entreprise. Ce cours d'eau se rejette dans la rivière Etchemin.

6h50 : Je communique avec M. Pascal Bolduc, coordonnateur d'urgence-environnement. Je fais la demande de mobiliser le TAGA.

7h00 : Arrivé sur les lieux

Je me présente auprès de Bruno Caron. Il me fait un état de la situation et m'indique à quel endroit les matières dangereuses s'écoulent. Il mentionne qu'il s'apprête à endiguer les fossés et le ruisseau pour contenir le déversement.

Le feu est déjà sous contrôle, la fumée a baissé en intensité.

En compagnie d'un pompier, nous allons à l'arrière de la bâtisse où le cours d'eau se situe. Je constate une épaisse couche d'huile mélangée à l'eau d'extinction. Les pompiers s'apprêtent à endiguer le déversement. Cependant, à ce moment, une très grande quantité est déjà dans le cours d'eau.

7h15 : Arrivé sur les lieux de 23 / 24

Ils installent des boudins dans le cours d'eau pour essayer de contenir les hydrocarbures.

Les travaux de récupération ne peuvent pas réellement commencer, car la fumée se propage toujours à l'arrière de la bâtisse. Les pompiers interdisent l'accès.

8h30 : Réunion avec les partenaires

Sont présents :

- Pierre Simard (directeur adjoint ville de Saint-Henri)
- Yvon Bruneau (Maire de la municipalité de Saint-Henri)
- Claude Trudel (Sécurité civile)
- Sonia Duchesne (Sécurité civile)
- Mme Vien (SQ)
- Bruno Caron (Chef Pompier)
- Dominic Desrosiers Fortin (ASSS)

Nous faisons l'état de la situation. Nous décidons aussi de démobiliser le TAGA.

9h30 : Je me rends à l'arrière de la bâtisse avec 23 / 24 Nous établissons un plan de match.

Il est prévu d'abaisser le niveau d'eau contaminée qui est retenue par la digue. Celle-ci commence à déborder.

Par la suite, des équipes installeront des boudins à plusieurs endroits dans le cours d'eau. De plus, des camions

Référence : T-12-2013-11-01-01

SAGO : 300847392

vacuums pomperont la surface d'eau contaminée dans le cours d'eau.

11h30 : Arrivée de M. Pascal Bolduc et de M. Jonathan Montminy-Morin.

Je fais le tour du déversement avec ceux-ci. M. Bolduc et moi-même nous dirigeons sur le bord du cours d'eau, du côté de la rivière Etchemin. Nous constatons une légère contamination. Nous demandons donc à 23 / 24 d'installer une estacade à proximité de l'embouchure du cours d'eau par mesure préventive.

Nous échantillons en légal le cours d'eau ayant été affecté. Les échantillons ont été pris en amont, en aval et dans le fossé de drainage situé au nord-ouest du terrain, derrière la bâtisse. Ceux-ci ont été placés au réfrigérateur lors du retour au bureau.

Les échantillons ont été proposés au justiciable, qui lui les a refusés.

Les travaux de récupération se poursuivent jusqu'à 20h00.

Sommaire de la journée :

- récupération des contaminants sur la dalle d'entreposage des installations incendiées;
- pompage des eaux contaminées accumulées dans la digue de confinement des eaux d'extinction à l'arrière du bâtiment principal ainsi qu'au niveau de la surface de l'eau dans le cours d'eau à proximité de l'entreprise;
- installations de boudins et de couches absorbantes en grandes quantités ainsi que d'une estacade

Au total, une quantité d'environ 20 voyages de camion vacuum a été récupérée au cours de la journée.

2013-11-02 :

Début des travaux à 7h00.

Plan d'intervention de la journée :

- pomper le reste des eaux contaminées sur le terrain de Phoenix;
- poursuivre la récupération des contaminants par pompage dans le cours d'eau;
- début de l'excavation des sols contaminés au niveau du terrain de Phoenix;
- assurer un suivi de l'efficacité et la gestion des boudins et couches absorbantes présentes dans le cours d'eau.

L'expert en environnement engagé par la compagnie d'assurance s'est présenté à 10h00.

Les travaux d'excavations sur le terrain de Phoenix ont commencé vers 11h30.

À la fin de la journée, il y a encore des indices de contamination évidents dans le cours d'eau. De plus, il y a présence d'indices de contamination au fond ainsi que sur les berges du cours d'eau.

2013-11-03 :

Début des travaux à 7h00

Les travaux de récupérations sont toujours en cours.

L'effort est encore de minimiser la propagation des contaminants dans le cours d'eau.

Il y a donc de l'excavation, du pompage, et un suivi de l'efficacité des boudins et couches absorbantes présentes sur le cours d'eau.

2013-11-04 :

Référence : T-12-2013-11-01-01

SAGO : 300847392

Le suivi de l'intervention est transféré à M. Jonathan Montminy-Morin, secteur industriel du C.C.E.Q. Nous faisons le tour de la propriété ainsi que des travaux en cours afin qu'il soit informé sur l'état de la situation.

Fin de l'intervention Urgence-Environnement

Alexandre Brousseau

Intervenant Urgence-Environnement

2013-11-01 :

Suivi de Pascal Bolduc

Incendie chez Phoenix Services Environnementaux à St-Henri

6h50, je suis informé par l'intervenant de garde U-E, DR12 de l'incendie chez Phoenix Services Environnementaux à St-Henri.

Selon les informations reçues, il y aurait une épaisse fumée noire qui se dégage de l'incendie et des résidents situés à proximité ont été évacués.

L'intervenant se dirige sur place. J'informe le Directeur régional, M. Jean-Marc Lachance de la situation. Les démarches de mobilisation du TAGA sont enclenchées.

Un suivi téléphonique régulier est effectué avec l'intervenant sur place.

L'information est relayée au BCU ainsi qu'au Directeur régional.

Selon les derniers constats de l'intervenant sur place. L'incendie est éteint, presque plus de fumée, le vent souffle en direction du milieu boisé, etc. La présence du TAGA n'est plus requise sur place.

Les responsables des prises d'eau potable situées en aval, au niveau du fleuve, sont informés de la situation.

8h54, Démobilisation du TAGA.

Recherche d'informations au bureau de la DR-12 tel que la quantité de produits entreposés, la localisation précise du site ainsi que le milieu environnant, etc. Il est estimé que la quantité de produits entreposés à l'endroit de l'incendie est de l'ordre de 20 000 litres soit environ 15 000 de solvant et 5 000 litres d'huile usée. On peut supposé qu'une bonne partie de ces produits ont été brûlés pendant l'incendie.

11h30, arrivé sur les lieux de l'incendie.

L'incendie est éteint et il n'y a plus de fumée.

Une entreprise de récupération 23 / 24 est sur place avec du personnel qui travaille à récupérer la contamination.

Des vérifications sont effectuées avec l'aide de mes collègues Alexandre Brousseau et Jonathan Montminy-Morin sur le site ainsi qu'à l'extérieur de celui-ci afin de vérifier que toutes les mesures nécessaires ont été mises en place pour assurer la protection de l'environnement.

J'ai constaté que des digues de sables ont été mise en place dans les canaux de drainage sur les côtés sud-ouest et sud-est de la propriété afin de confiner la contamination. De plus, une autre digue de sable est présente au nord-ouest à l'arrière du terrain afin de contenir le ruissellement des eaux d'extinction. Des indices de contamination visuels sont présents à la surface de l'eau au niveau de cette digue.

Des indices visuels de contamination sont aussi présents à la surface du cours d'eau situé au nord ainsi qu'à l'est de la propriété. Des boudins et couches absorbantes ont été déployés à la surface de l'eau à plusieurs endroits afin de récupérer la contamination. Un camion vacuum est sur place pour faire de la récupération.

Référence : T-12-2013-11-01-01

SAGO : 300847392

Nous effectuons une inspection jusqu'à l'embouchure du cours d'eau qui se jette dans la rivière Etchemin. Nous demandons qu'une estacade soit déployée à proximité de l'embouchure du cours d'eau par mesure préventive.

Ensuite, je rencontre M. Herman Savard, Directeur général de l'entreprise pour lui expliquer les obligations reliées au Règlement sur les matières dangereuses. Ce règlement stipule à l'article 9 que lors d'un déversement accidentel de matières dangereuses (M.D.) le responsable doit faire cesser le déversement aviser un responsable du Ministère et récupérer le contaminant ainsi que toute la matière contaminée, et ce sans délai.

M. Savard m'indique qu'il connaît bien la réglementation, car son entreprise œuvre dans ce domaine depuis un bon moment. Il me dit qu'il va tout mettre en œuvre afin de faire respecter la réglementation.

Il est convenu avec l'entreprise de prioriser les travaux de récupération aux endroits où les indices de contamination sont les plus importants, notamment au niveau du cours d'eau. Selon les premières évaluations, les travaux de récupération sont planifiés pendant toute la fin de semaine.

Je demande à M. Savard de nous soumettre un plan de travail pour la réalisation des travaux de contamination à venir. Je lui indique que des inspecteurs du Ministère seront sur place afin d'assurer un suivi au niveau des travaux de récupération au cours de la fin de semaine.

2013-11-04 :

J'effectue une inspection les lieux, du cours d'eau ainsi que du suivi des travaux de récupération en cours.

Je ne constate pas d'indice visuel de contamination au niveau de la partie aval du cours d'eau situé au sud de la route du Président-Kennedy. Il n'y a pas d'indice de contamination visuel au niveau de l'estacade déployée dans le bras mort de la rivière Etchemin.

Je constate que des indices visuels de contamination sont encore présents dans le cours d'eau surtout dans la portion située à l'est de l'entreprise « Phoenix ».

De plus, je constate que les travaux d'excavation dans le cours d'eau génèrent l'émission de matière en suspension. Il est alors demandé au responsable de Phoenix de mettre en place des mesures de mitigation, soient des barrières à sédiments.

M. Jonathan Montmigny-Morin, du service industriel au C.C.E.Q., assure un suivi au niveau des travaux de récupération des contaminants.

Les travaux de récupération se poursuivent.

2013-11-05 :

J'effectue une inspection les lieux, du cours d'eau ainsi que du suivi des travaux de récupération en cours.

Je ne constate pas d'indice visuel de contamination au niveau de la partie aval du cours d'eau situé au sud de la route du Président-Kennedy.

Je constate que des indices visuels de contamination sont encore présents dans le cours d'eau surtout dans la portion située à l'est de l'entreprise « Phoenix ». Des travaux de récupération avec un camion vacuum sont réalisés à cet endroit à la surface de l'eau (skimming).

Je constate qu'une pelle mécanique effectue des travaux de récupération dans le lit et sur les berges du cours d'eau (GPS : 46.681964, -71.085366). Je constate que ces travaux génèrent toujours des émissions de matière en suspension. Par contre, deux barrières à sédiment ont été mises en place. Elles sont fabriquées avec membranes géotextile.

Après avoir reçu la veille les résultats d'analyse des échantillons d'eau prélevés dans les fossés de drainage

Référence : T-12-2013-11-01-01

SAGO : 300847392

avant (sud) et du côté droit (ouest) de la propriété qui indiquent la présence de contamination. Les travaux de récupération de l'eau contaminée sont en cours au moyen d'un camion vacuum. Des travaux d'excavation suivront par la suite.

La dalle de béton où reposaient les équipements incendiés a été nettoyée des résidus de ferrailles et de plastique.

Les travaux de récupération se poursuivent.

2013-11-06 :

16h30, je suis informé que l'entreprise 23 / 24 démantèle toutes les activités. Il y aurait un problème concernant la couverture d'assurance de l'entreprise « Phoenix Env ».

Prise en charge des travaux de décontamination par l'entreprise « Phoenix Services Environnementaux ».

2013-11-07 :

Confirmation de la prise en charge des travaux de décontamination et planification pour assurer la continuité de ceux-ci par l'entreprise « Phoenix Services Environnementaux ». Demande d'élaborer un plan de travail concernant la récupération des contaminants au cours de la période de la fin de semaine.

Préparation de la lettre d'exigence du Ministère adressée à l'entreprise concernant les obligations liées à un déversement accidentel de matières dangereuses tel qu'indiqué à l'article 9 du Règlement sur les matières dangereuses.

2013-11-08 :

Reprise des travaux de récupération par l'entreprise « Phoenix Services Environnementaux ». Récupération des indices de contamination visuels à la surface de l'eau avec un mini camion vacuum. Pose de matériaux absorbants à la surface du cours d'eau. Rencontre et inspection des lieux d'un responsable de l'entreprise mandaté pour faire la caractérisation des lieux (Biogénie). Envoi du plan de travaux par Phoenix pour la période du 8 au 10 novembre (voir document en annexe).

2013-11-12 :

M. Herman Savard Directeur général de l'entreprise « Phoenix Services Environnementaux » me fait parvenir un résumé des activités réalisées du 6 au 11 novembre ainsi que les travaux qui sont planifiés jusqu'au 14 novembre prochain (voir document en annexe).

2013-11-14 :

Octroi du contrat de caractérisation à l'entreprise 23 / 24 (voir document en annexe).

2013-11-15 :

Envoi par courriel de la planification de caractérisation avec l'indication des localisations des sondages proposés sur le site du 144, route du Président Kennedy à Saint-Henri par l'entreprise Biogénie, division Englobe Corp. Le chargé de projet est 23 / 24

Référence : T-12-2013-11-01-01

SAGO : 300847392

2013-11-18 :

Échantillonnage du sol et de l'eau de surface au site du 144, route du Président-Kennedy à St-Henri par l'entreprise 23 / 24 M. Alexandre Hamel au CCEQ contrôle industriel, assure un suivi des travaux d'échantillonnage.

2013-12-10 :

Envoi par courriel des résultats d'analyse des échantillons de sol et d'eau de surface prélevés le 18 novembre par un responsable de 23 / 24 Aussi, l'indication que deux échantillons supplémentaires ont été pris le 5 décembre dernier concernant la possibilité d'interférence au niveau des paramètres d'analyse avec la matière organique en place (proximité d'une tourbière), voir les documents en annexe.

2014-03-24 :

Je n'ai pas reçu les résultats d'analyse du 5 décembre 2013 ainsi que le rapport demandé dans la lettre du 8 novembre 2013, adressée à l'entreprise Phoenix Services Environnement (voir document en annexe).

« De plus, nous vous demandons de mandater un consultant pour assurer le suivi des travaux de décontamination. Votre consultant devra également produire un rapport au Ministère avant la fin janvier 2014 démontrant que les matières contaminées ont été acheminées dans des lieux autorisés ainsi qu'un rapport démontrant que les lieux ont été remis dans leur état initial. »

Il est à noter qu'un suivi quotidien des travaux de décontamination a été assuré sur les lieux par un inspecteur du Ministère du 1 au 15 novembre ainsi que le 18 et 19 novembre 2013.

Le suivi du dossier est assuré par le secteur industriel du C.C.E.Q.

Fin de l'intervention Urgence-Environnement


Pascal Bolduc, coordonnateur Urgence-Environnement

COMPTE RENDU D'APPEL

T-

A.R. : 12-20131101-5781

ALERTE			
Date de l'appel : 2013-11-01 (année, mois, jour)	Reçu par : Caroline Marquis	Heure de réception de l'appel au COG : 6 h 31	
Date événement : 2013-11-01 (année, mois, jour)	Heure événement : ce matin h		
COORDONNÉES			
Nom de l'interlocuteur : Répartiteur	Fonction : Répartiteur		
Organisme : CAUCA			
Nom de la personne à rappeler : Bruno Caron	Fonction : Directeur Incendie		
Organisme : Service incendie de Lévis			
Adresse : //			
N° de téléphone : 418-882-8338	Ville : Lévis		
Localisation de l'événement : près du 159 route du président Kennedy			
Nom de la ville : Saint-Henri	N° de la ville : 19068		
TYPE D'ÉVÉNEMENT			
Aérien <input type="checkbox"/>	Bris d'équipement <input type="checkbox"/>	Incendie <input checked="" type="checkbox"/>	Déversement illégal <input type="checkbox"/>
Ferroviaire <input type="checkbox"/>	Glissement de terrain <input type="checkbox"/>	Pluie diluvienne <input type="checkbox"/>	Inondation <input type="checkbox"/>
Manutention <input type="checkbox"/>	Maritime <input type="checkbox"/>	Travaux en milieux humides <input type="checkbox"/>	Réservoir <input type="checkbox"/>
Routier <input type="checkbox"/>	Tornade <input type="checkbox"/>		Fuite de gaz <input type="checkbox"/>
			Autres : <input type="checkbox"/>
Produit (s) en cause :		Quantité estimée :	
Description sommaire de l'événement : Incendie dans un commerce d'huile. Explosions. Veux parler rapidement à l'intervenant de garde.			
TRANSFERT			
Immédiat <input checked="" type="checkbox"/> Différé <input type="checkbox"/>			
N° de région : 12	Heure à laquelle l'intervenant de garde a été prévenu par téléavertisseur : 6 h 34		
Nom de l'intervenant : Alexandre Brousseau	Heure du retour d'appel : 6 h 40		
Commentaires :			
TRAITEMENT TERMINÉ : 6 h 55			

Signature : _____

Date : **2013-11-01** _____

COMPTE RENDU D'APPEL

T-

A.R. : 12-20131101-5781(2)

ALERTE			
Date de l'appel : 2013-11-01 (année, mois, jour)	Reçu par : Caroline Marquis	Heure de réception de l'appel au COG : 6 h 34	
Date événement : 2013-11-01 (année, mois, jour)	Heure événement : 6 h 11		
COORDONNÉES			
Nom de l'interlocuteur : Daniel Marcoux		Fonction : Répartiteur	
Organisme : Sureté du Québec			
Nom de la personne à rappeler : idem		Fonction : idem	
Organisme : idem			
Adresse : //			
N° de téléphone : 418-623-6506		Ville : Lévis	
Localisation de l'événement : 144 route du président Kennedy			
Nom de la ville : Saint-Henri		N° de la ville : 19068	
TYPE D'ÉVÉNEMENT			
Aérien <input type="checkbox"/>	Bris d'équipement <input type="checkbox"/>	Incendie <input checked="" type="checkbox"/>	Déversement illégal <input type="checkbox"/>
Ferroviaire <input type="checkbox"/>	Glissement de terrain <input type="checkbox"/>	Pluie diluvienne <input type="checkbox"/>	Inondation <input type="checkbox"/>
Manutention <input type="checkbox"/>	Maritime <input type="checkbox"/>	Travaux en milieux humides <input type="checkbox"/>	Réservoir <input type="checkbox"/>
Routier <input type="checkbox"/>	Tornade <input type="checkbox"/>	Fuite de gaz <input type="checkbox"/>	Autres : <input type="checkbox"/>
Produit (s) en cause :		Quantité estimée :	
Description sommaire de l'événement : Incendie dans un commerce d'huile. Explosions. Veux parler rapidement à l'intervenant de garde.			
TRANSFERT			
Immédiat <input checked="" type="checkbox"/>		Différé <input type="checkbox"/>	
N° de région : 12		Heure à laquelle l'intervenant de garde a été prévenu par téléavertisseur : 6 h 34	
Nom de l'intervenant : Alexandre Brousseau		Heure du retour d'appel : 6 h 40	
Commentaires :			
TRAITEMENT TERMINÉ : 6 h 58			

Signature : _____

Date : **2013-11-01** _____

COMPTE RENDU D'APPEL

T-

A.R. : 12-20131101-5781(3)

ALERTE			
Date de l'appel : 2013-11-01 (année, mois, jour)	Reçu par : Maxime Brochu	Heure de réception de l'appel au COG : 13 h 05	
Date événement : 2013-11-01 (année, mois, jour)	Heure événement : 6 h 11		
COORDONNÉES			
Nom de l'interlocuteur : 53/54	Fonction : _____		
Organisme : _____			
Nom de la personne à rappeler : idem	Fonction : idem		
Organisme : idem			
Adresse : //			
N° de téléphone : 53/54	Ville : Montréal		
Localisation de l'événement : 144 route du président Kennedy			
Nom de la ville : Saint-Henri	N° de la ville : 19068		
TYPE D'ÉVÉNEMENT			
Aérien <input type="checkbox"/>	Bris d'équipement <input type="checkbox"/>	Incendie <input checked="" type="checkbox"/>	Déversement illégal <input type="checkbox"/>
Ferroviaire <input type="checkbox"/>	Glissement de terrain <input type="checkbox"/>	Pluie diluvienne <input type="checkbox"/>	Inondation <input type="checkbox"/>
Manutention <input type="checkbox"/>	Maritime <input type="checkbox"/>	Travaux en milieux humides <input type="checkbox"/>	Réservoir <input type="checkbox"/>
Routier <input type="checkbox"/>	Tornade <input type="checkbox"/>	Fuite de gaz <input type="checkbox"/>	Autres : <input type="checkbox"/>
Produit (s) en cause : _____		Quantité estimée : _____	
Description sommaire de l'événement : Une 53/54 veut parler avec un porte-parole d'Urgence-Environnement concernant l'incendie à Saint-Henri.			
TRANSFERT			
Immédiat <input checked="" type="checkbox"/> Différé <input type="checkbox"/>			
N° de région : 12	Heure à laquelle l'intervenant de garde a été prévenu par téléavertisseur : 13 h 05		
Nom de l'intervenant : Pascal Bolduc	Heure du retour d'appel : 13 h 17		
Commentaires : 2^e page; 13h15			
TRAITEMENT TERMINÉ : 13 h 22			

Signature : _____

Date : **2013-11-01** _____